

Offre Ref : 473236

Communauté de communes regroupant 26 communes
Responsable instructeur(trice) du droit des sols

Date de publication : 15/01/2019

Date limite de candidature : 22/02/2019

Date prévue du recrutement : 15/04/2019

Motif du CDD :

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Salaire indicatif : Statutaire, régime indemnitaire,

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

MISSIONS

Descriptif des missions du poste :

Tâches prioritaires :

1 - Assurer, sécuriser, organiser et contrôler l'instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme pour le compte des 26 communes de l'EPCI (44 200 habitants au total dont 11 854 habitants sur la Ville de Châteaubriant) avec une qualité de service à la fois pour les communes et pour les demandeurs :

- Gérer l'interface avec les communes (maires, référents communaux),
- Encadrer les instructeurs du service (2),
- Apprécier l'impact des projets soumis à autorisation (urbain, architectural, environnemental, économique) afin de pouvoir conseiller les maires,
- Garantir la sécurité juridique des décisions proposées, en lien le cas échéant avec les autres services de la collectivité,
- Etablir les tableaux de bord de suivi de l'activité du service,
- Adapter, paramétrer les outils métiers aux évolutions constantes : réglementaires, numériques, amélioration continue du service.

2 - Anticiper et être réactif aux évolutions législatives et réglementaires des champs d'intervention :

- En mesurer les impacts sur l'instruction des autorisations d'urbanisme, sur les procédures d'urbanisme opérationnel, voire sur les documents d'urbanisme en vigueur,
- Proposer les adaptations nécessaires, assurer une formation interne des instructeurs et encourager celle des référents communaux,
- Définir les besoins de formation complémentaire.

Tâches secondaires :

3 - Apporter un appui technique et juridique :

- Aux communes dans l'analyse des demandes d'autorisations déposées et dans l'élaboration de projets d'aménagement ;
- Aux pétitionnaires pour la constitution des dossiers d'autorisation d'aménager ou de construire ;
- A la direction du pôle aménagement du territoire et environnement pour la définition et l'évolution des documents de planification (mise en compatibilité des PLU avec le SCoT approuvé, bilan d'applications, assistance pour la partie réglementaire...);
- Aux autres services opérationnels dans le cadre des montages de projets, tant en matière de bâtiments que de projets à visées économiques.

4 - Observer et analyser la construction et les dynamiques urbaines des communes :

- Développer le travail collaboratif avec le Service d'Information Géographique, et la direction du pôle aménagement du territoire et environnement ;
- Contribuer à l'évaluation des documents et politiques territoriales (SCoT, PCAET, PLH, PGD...).

Profil recherché :

Compétences requises :

Savoir :

- Maîtriser les réglementations à prendre en compte dans l'instruction des autorisations d'urbanisme,
- Appréhender l'évolution des documents de planification urbaine et des politiques publiques de l'aménagement du territoire,
- Maîtriser les outils informatiques et numériques.

Savoir-faire :

- Appréhender un territoire et ses multiples enjeux,
- Animer et organiser une équipe de travail,
- Analyser une situation juridique et savoir proposer des montages opérationnels,
- Réaliser des analyses statistiques, rédiger et présenter des rapports, comptes-rendus,
- Préparer et animer des réunions, mener des négociations autour d'un projet.

Savoir-être :

- Faire preuve d'analyse critique, avoir une approche pragmatique et synthétique,
- Disposer d'une organisation méthodique, rigueur et autonomie, capacité d'anticipation,
- Avoir le goût de la négociation et du travail en équipe, faire preuve de qualités de discrétion, d'écoute et diplomatie

Type de formations / expérience :

Formation en droit de l'urbanisme.

Maîtrise des réglementations suivantes : urbanisme, environnement, construction et habitation, code du patrimoine, droit de la propriété, hygiène et sécurité.

5 ans d'expériences professionnelles souhaitées dans un poste similaire.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : CHATEAUBRIANT

Service d'affectation : Pôle aménagement du territoire et environnement

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

Les horaires sont-ils fixes ? Oui

Spécificités du poste : Permis B, déplacements ponctuels sur le territoire de la Communauté de Communes

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Chef de service

Fonctions d'encadrement : 1 à 4 agents

Catégorie des agents encadrés : CB

AVANTAGE(S) LIÉ(S) AU POSTE

Participation prévoyance, COS

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Président
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT DERVAL
5 rue Gabriel Delatour
44110 CHATEAUBRIANT

Informations complémentaires : Mme Clarisse BOUGON 02 28 04 06 33
ressources.humaines@cc-chateaubriant-derval.fr

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.